

Restitution Ateliers Forum

La question de la recherche (Marcel Jollivet)

La question de la place et du rôle de la recherche à propos du développement durable a été centrale dans le Forum. Elle a été abordée dans tous les ateliers sous des angles à chaque fois différents. Elle avait été délibérément inscrite dans l'atelier intitulé « Quelles démarches de recherche pour quel développement ? ». Elle était aussi évidemment au cœur de l'atelier « Pour une démocratie des savoirs, vers une démocratisation des choix scientifiques ». Elle était aussi directement impliquée dans la réflexion sur l'innovation qu'avait à mener l'atelier « La controverse, moteur de l'innovation ». L'atelier « Réintroduire la qualité de vie au centre du débat » faisait référence à une notion qui est depuis longtemps centrale pour tout un courant de recherche ; il s'agissait donc d'examiner quelle place cette notion pouvait jouer dans une réflexion sur le développement durable, qu'elle concerne évidemment directement. Les applications locales des Agendas 21, qui ont été évoquées dans l'atelier « Le développement durable à l'épreuve du terrain », posent la question de modalités de recherche adaptées aux besoins des collectivités territoriales ; cette question recoupe totalement celles qui étaient débattues dans tous les ateliers précédents.

Deux remarques globales sont à faire pour compléter cette présentation du cadre général de la place de la réflexion sur la recherche dans les ateliers : 1) dans tous, des chercheurs figuraient parmi les intervenants. Et pas n'importe lesquels : des chercheurs soucieux de réfléchir sur leurs pratiques dans le contexte de crise actuel et d'agir pour qu'une recherche adéquate participe de plain pied à la réflexion sociétale sur ses tenants et ses aboutissants ; 2) la recherche dont il a été question concerne aussi bien les sciences sociales que les sciences de la nature, la question des champs respectifs des unes et des autres et de leurs articulations étant précisément une des questions-clés lorsqu'il s'agit du développement durable. Tous les ateliers (ceux qui ont déjà été cités, ainsi que les ateliers « De la crise écologique à la crise démocratique » et « De nouvelles perspectives pour les luttes sociales ») ont illustré les apports des sciences sociales à la réflexion sur les questions abordées.

Une synthèse sans doute trop rapide et cavalière des différentes façons de voir le rôle et la place de la recherche dans ce contexte pour le mouvement associatif conduit à distinguer :

. sa contribution à une identification, à une « publicisation », à une valorisation des pratiques alternatives et par là, à leur mise en commun pour contribuer à leur appropriation collective sur la base d'une analyse critique ouvrant de nouveaux débats entre ceux qui en sont eux-mêmes les acteurs ;

. sa contribution à des besoins de connaissances d'acteurs sociaux (par exemple des syndicats, mais aussi les collectivités territoriales – et, pourquoi pas, les élus) impliqués dans les changements en cours afin qu'ils comprennent mieux le contexte dans lequel ils se situent et qu'ils puissent orienter leurs actions en connaissance de cause et notamment se mettre en mesure d'y contribuer ;

. de façon plus globale, à une compréhension de ce en quoi consiste les grandes mutations en cours, leurs enjeux et leurs mécanismes.

Sur tous ces aspects généraux des discussions dans les ateliers, il est possible de se reporter aux comptes rendus des différents ateliers.

Remplir ces fonctions exige un examen approfondi des conditions dans lesquelles la recherche s'exerce actuellement. Tel était l'objectif de l'atelier « Quelles démarches de recherche pour quel développement ? » qui est l'objet de ce compte rendu. L'atelier a été introduit par un exposé (de Bernard Hubert) qui a mis en évidence le caractère dual des questions abordées dans une perspective de développement durable (car elles se situent à la fois dans un champ déterministe et dans un champ de valeurs liées à un projet sociétal) et qui en a tiré les conséquences quant aux postures et aux démarches de recherche qu'elles exigent : rapport à l'action (mise en perspective stratégique), rapport à des normes, ouverture sur le débat de société.

Des interventions et des débats de l'atelier qui s'en sont suivis, sept questions ressortent :

1 - La première porte sur la place de la recherche dans la société (intervention de Jean-Pierre Alix). Est en cause l'idée de son autonomie par rapport aux besoins en recherche de la société. A été mise en avant l'idée que son organisation actuelle renvoie à une période révolue qui reposait sur une articulation en vase clos entre recherche publique et recherche et développement, articulation source des innovations qui alimentaient la dynamique de la société industrielle. Cette organisation ne répond plus à une exigence qui apparaît dans la société civile aujourd'hui : celle de débattre des orientations de la recherche. Il faut donc créer ce que Jean-Pierre Alix appelle un « troisième pilier » de cette organisation de la recherche, à savoir un (si ce n'est des) espace(s) de dialogue entre les composantes de la société et les structures de la recherche.

Cette question est délicate dans la mesure où elle pose la question de la « liberté » de la recherche. Elle invite à une réflexion sur ce qu'il en est réellement de cette liberté, fortement revendiquée par les chercheurs. Et sur ce qu'il en est plus particulièrement dans une société aux tendances fortement oligarchiques, telle qu'Hervé Kempf en a dressé le portrait. À ce propos, ont été évoquées les différences de perspective entre les deux mots d'ordre qui ont

animé les mouvements de défense de l'Université et de la recherche, à savoir « Sauvons la recherche » et « Ouvrons la recherche ».

Les discussions ont permis d'affiner la façon de poser cette question.

2 - La seconde prolonge la première. Toute une discussion s'est engagée autour des façons de mettre en pratique un dialogue entre chercheurs et acteurs de la société civile. Elle a nettement fait avancer la réflexion et a été prolongée par des propositions qui appellent des prolongements.

3 - La troisième question est d'un tout autre ordre. Elle porte sur la division du travail en disciplines (et en spécialités de plus en plus pointues au sein des disciplines). L'atelier a consacré une bonne partie de ses débats à la question de l'interdisciplinarité qui apparaît comme une nécessité pour aborder les questions posées par la perspective d'un développement durable. Les difficultés tant intrinsèques qu'institutionnelles de l'exercice ont été soulignées ; elles n'empêchent pas des initiatives au sein même de l'Université, en réponse aux nouvelles perspectives dans lesquelles celle-ci tend à se situer, car elles répondent à des besoins dans le cadre régional (intervention d'Yvette Lazzeri).

4 - La quatrième question débattue a été celle de l'organisation et l'évaluation de la recherche et des chercheurs (ce qui conditionne leur carrière). Les critères actuels de cette organisation et de cette évaluation sont fondés sur une conception dépassée de ce que sont les sciences sociales et sur le principe de l'excellence qui l'incarne (intervention de Christian du Tertre). La question est posée de savoir si cela n'entraîne pas une sorte de dérive « académique » qui éloigne de plus en plus la recherche d'une réflexion sur ses finalités. D'où la mise en avant de critères qui porteraient sur la pertinence des recherches. Cela pose le problème de l'articulation entre les deux registres de critères. Il semble en effet exclu de remplacer purement et simplement les critères d'excellence par les critères de pertinence. Comment les « hybrider » ? C'est là un chantier de réflexion à ouvrir. La discussion a introduit la référence à la notion de « traduction », dont la pertinence (notamment en ce qui concerne les sciences sociales) a été discutée. Des propositions précises ont été faites en vue de mettre cette articulation concrètement en pratique.

5 - La cinquième question porte sur le rapport de la recherche à l'action. Elle renvoie bien évidemment à la première sur l'organisation de la recherche et sur la définition de ses orientations. Mais elle remet aussi en question la division du travail en disciplines – et tout particulièrement le clivage entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales qui correspondent à des approches différentes de l'action. Elle remet aussi en cause la logique « académique » de la production scientifique (et donc le principe d'excellence). Une alternative mise en avant est la recherche dite participative. Mais cette expression reste très emblématique ; elle traduit plus la quête d'un idéal de continuité entre recherche et action qu'une pratique actuellement évaluable. Néanmoins, sur cette question

aussi, la discussion a fait avancer la réflexion, notamment en faisant référence aux procédures des Agendas 21 et du Plan climat.

6 - La sixième question prolonge la précédente : elle a trait au statut des sciences sociales dans les recherches à mener. Elle part du constat que les sciences sociales, soucieuses de leur légitimité scientifique, s'enferment dans un académisme qui les coupe de plus en plus de l'action, qui les rend incapables d'influencer l'action. La proposition – radicale quant à la posture alternative qui leur est proposée – est de les sortir de cette trajectoire pour s'interroger sur la place qu'elles pourraient occuper dans des démarches de recherche-intervention, autre façon de traiter la question du rapport à l'action (intervention de Christian du Tertre).

7) La dernière question englobe toutes les autres, car elle a trait aux conceptions du métier de chercheur. Des discussions, il ressort clairement que les recherches se situant dans la perspective du développement durable exigent des chercheurs formés à des postures de recherche incluant les deux facettes des questions posées, comme l'a souligné Bernard Hubert (et donc une ouverture sur l'interdisciplinarité).

L'intervention de Jacques Varet a illustré la nécessité d'accorder rapidement l'importance qu'elles méritent à ces questions en soulignant les résistances croissantes des populations aux conséquences locales de l'exploitation des ressources du sous-sol. Ces ressources sont de plus en plus sollicitées ; elles représentent toute une gamme dans une échelle de durabilité : il importe de mieux en connaître les disponibilités. Mais la prise en considération des contraintes que leur mise en exploitation engendre est au moins autant à prendre en considération, car il faut que celle-ci corresponde à un projet de société qui les rende acceptables. Un travail en commun s'impose donc entre les sciences de la terre, les sciences de l'ingénieur et les sciences sociales.

Ces différentes questions renvoient à autant de chantiers à ouvrir, car elles soulèvent de multiples et sérieux problèmes. La question a été soulevée de savoir si ces chantiers pouvaient se dérouler au sein des institutions universitaires et de la recherche elles-mêmes ou exigeaient des espaces extra-universitaires pour pouvoir être menés à bien.